

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration****SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2020****L'an DEUX MILLE VINGT, LE SEIZE DÉCEMBRE,**

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 10 décembre 2020, s'est tenu en visioconférence sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Benoit AKKAOUI, Nicole BERNARDIN, William GALLEY, Emmanuel LEFÉBURE, Antoine MASSON, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Céline VÉRON, Véronique CHAUVÉAU, Marie-Claire LUCAS.

OBJET : Action sociale – Accompagnement des publics de plus de 26 ans dans leur accès à l'emploi dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) 2018-2020 - Avenant n° 1 prolongeant le marché (contrat A17175P).

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Fin 2017, dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) 2018-2020, le CCAS d'Angers s'est vu attribuer par Angers Loire Métropole, le marché pour l'accompagnement des publics âgés de plus de 26 ans dans leur accès à l'emploi. Dans ce dispositif, chacun des deux référents PLIE du CCAS accompagnent tout au long de l'année 90 personnes en file active, avec un objectif de 20 sorties positives au minimum par an.

Alors que le marché arrive à son terme, la nouvelle programmation pour les années 2021-2027 n'a pas encore pu être établie. En effet, les éléments nécessaires ne seront connus qu'au premier trimestre 2021. Une consultation pourra alors être lancée.

Dans cette attente, Angers Loire Métropole a décidé de prolonger d'une année le marché en cours. A ce titre, le CCAS pourra facturer ses prestations (deux référents PLIE) à hauteur de 81 275 € (pour information, les prestations se sont élevées à 75 724,58 € en 2018, 77 314,80 € en 2019 et 78 450,66 € en 2020).

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, l'avenant n° 1 au contrat A17175P avec Angers Loire Métropole et autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à le signer.

Christelle

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20201216-DEL-2020-121-DE
Date de transmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020
Présidente déléguée



AVENANT n° 1

Accompagnement des publics dans leur accès à l'emploi dans le cadre du PLIE
2018-2020

Lot n°1 : Désignation de référents pour l'accompagnement emploi du public de + de 26 ans

A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :

Angers Loire Métropole
Direction de la commande publique
BP 80011
49020 ANGERS CEDEX 02
Tél : 02 41 05 50 00
URL : <https://alm.marches-securises.fr>
Correspondant : Monsieur le Président

Titulaire du marché :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) D'ANGERS
BD DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION
BP 80011
49020 ANGERS CEDEX 02

Représenté par

Monsieur le Président,

B. Renseignements concernant le marché

Objet du marché : Accompagnement des publics dans leur accès à l'emploi dans le cadre du PLIE 2018-2020
Lot n°1 : Désignation de référents pour l'accompagnement emploi du public de + de 26 ans

N° du marché : A17175Pa

Date du marché : 29/12/2017

Transmis en préfecture le : 10/01/2018

Notifié le : 12/01/2018

Montant initial du marché :

Montant € TTC période initiale	Montant € TTC de la 1 ^{ère} période de reconduction	Montant € TTC de la 2 ^{ème} période de reconduction
75 724.58	77 314.80	78 450.66
TOTAL : 231 490.04 € TTC		

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appels d'offres (le cas échéant) : 02/11/2020

Date de la délibération autorisant la signature de l'avenant : 02/11/2020

C. Objet de l'avenant

ARTICLE 1

Conformément à l'article 139-2° du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le présent avenant n°1 a pour objet de prolonger la durée du marché pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 31/12/2021.

La programmation PLIE 2021 - 2027 n'est pas encore établie à ce jour. Les éléments nécessaires à la programmation des nouvelles actions sur les 6 ans à venir ne le seront qu'au premier trimestre 2021. La définition du besoin pour lequel une consultation devra être relancée ne sera donc possible qu'après le 1er trimestre 2021.

L'année 2021 sera donc transitoire, seules quelques actions prioritaires pourront cependant être engagées sur la base des crédits PLIE dont la disponibilité est connue pour 2021.

ARTICLE 2

Les prestations à exécuter par le titulaire sont celles fixées dans le CCTP du marché

Le montant total de l'avenant au contrat est fixé à 81 275,00 € T.T.C., soit en toutes lettres : quatre-vingt-un mille deux cent soixante-quinze euros TTC.

Le montant du contrat est donc porté à 312 765,04 € T.T.C, sous réserve de l'ajustement ultérieur de cette somme, d'une part suivant les prestations réellement exécutées et justifiées, et d'autre part par l'application des modalités de variation des prix prévues au contrat.

La plus-value s'élève donc 35.11 % du contrat initial.

ARTICLE 3

Le présent avenant permet l'intégration au marché d'une annexe 1 au CCAP, permettant de s'assurer du respect des obligations applicables en matière de protection des données à caractère personnelles.

ARTICLE 4

Les clauses et conditions du contrat initial (et des précédents avenants éventuels) demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

D. Signatures des parties

A, le

A, le

Le Titulaire
Monsieur le Directeur

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur